

**Achats**

Développer les Achats Inclusifs en 2026 : un choix éthique et de raison !



Les achats responsables sont la réponse opérationnelle au déploiement de la politique RSE d'une organisation au sein de la fonction achats. Les achats inclusifs s'ancrent dans les achats responsables et contribuent largement à la performance sociale de l'organisation qui y recourt.

Les Achats inclusifs : un volet des achats responsables, créateur de valeur mutuelle.

D'après la 6^{eme} édition de l'Observatoire des achats inclusifs, réalisée par hosmoz avec OpinionWay, en partenariat avec Linklusion, le Marché de l'inclusion et l'ObsAR, près des 3/4 des entreprises et organisations publiques déclarent être engagées dans une politique RSE/RSO (Responsabilité Sociétale des Entreprises ou des Organisations).

Dans ce cadre, elles s'orientent vers des chaînes d'approvisionnement plus locales et durables : 87 % d'entre elles font des achats responsables un axe stratégique de leur politique RSE/RSO, parmi lesquelles 32 % font des achats inclusifs une priorité car elles y voient l'opportunité d'améliorer à la fois leur impact environnemental et sociétal.

Les achats inclusifs : de quoi parle-t-on ?

Même si ni la norme ISO26000 ni la norme ISO 20400 ne proposent de terminologie définitive pour désigner le volet « social » de la RSE et des achats, la comitologie d'usage parle d'une part « *des achats socialement responsables* » quand la structure, publique ou privée, cherche à maximiser son impact social en privilégiant le recours aux produits et services

proposés par les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) (définition de l'AVISE) et d'autre part d'achats inclusifs lorsque on fait appel à des « *fournisseurs inclusifs* » structure dont l'activité économique a pour mission d'intégrer durablement dans l'emploi des personnes éloignées du marché du travail (définition du Marché de l'Inclusion). Deux grandes catégories sont reconnues par l'Etat :

- Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)
- Les structures du handicap, au sein du secteur protégé et adapté (STPA)

Pour quels bénéfices ?

De nombreux bénéfices découlent d'une stratégie d'achats inclusifs pour l'organisation qui la déploie, mais également pour les fournisseurs qui en bénéficient, et plus largement pour la société.

Qui sont ces structures ?

Les ESAT et Entreprises Adaptées

- Ce sont 2 600 structures (1 500 ESAT et 1 100 Entreprises Adaptées)
- les ESAT et Entreprises Adaptées sont positionnés dans 14 pôles de compétences dans plus de 200 filières métiers
- ils représentent un maillage territorial dense puisqu'une structure est située toutes les 14 communes en France.

Les structures de l'Insertion par l'Activité Economique

- Ce sont 4 600 structures
- elles représentent un maillage territorial très dense puisqu'une structure est située toutes les 8 communes en France ;
- elles sont positionnées dans 19 pôles de compétences, proposant une large palette de produits et de services complémentaire à celle proposée par les ESAT et Entreprises Adaptées.

Les Travailleurs Indépendants Handicapés

- Ce sont 80 000 professionnels en situation de handicap présents partout en France, avec une concentration en milieu urbain ;
- les Travailleurs Indépendants Handicapés sont des profils expérimentés, positionnés principalement sur des activités de prestations intellectuelles ;
- les missions effectuées sont souvent courtes et marquées par une grande flexibilité pour une meilleure adaptabilité à l'égard des handicaps de chacun.

Source : 6^{ème} édition de l'Observatoire des achats inclusifs, réalisée par hosmoz avec OpinionWay. En partenariat avec Linklusion, le Marché de l'inclusion et l'ObsAR.

- Favoriser l'emploi et le recrutement de personnes handicapées : 20 %² des entreprises et organisations publiques clientes d'ESAT ou Entreprises Adaptées déclarent avoir recruté des professionnels en situation de handicap issus de ces structures au cours des deux dernières années. Dans un cas sur deux, ce recrutement fait suite à une prestation de services sur site (Observatoire AI)

En résumé, déployer les achats inclusifs, c'est donner du sens à la fonction achats !

Le montant des achats réalisés auprès du secteur du handicap (EA/ESAT/TIH) permet également de réduire la contribution annuelle liée à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Cette contribution est versée aux deux fonds collecteurs : l'AGEFIPH pour les entreprises du secteur privé, le FIPHFP pour les employeurs du secteur public.

Pourquoi ce sujet est important en 2026 ?

Malgré le dynamisme des structures, la situation économique des ESAT et Entreprises Adaptées est fragilisée par la situation économique globale instable. Les structures ont été très impactées par l'inflation ces dernières années : 50 % ont clôturé l'exercice 2024 en déficit ou juste à l'équilibre (+18 points en deux ans). Face à cela, la demande des clients tend à se tasser, puisque seulement 46% des entreprises et organisations publiques estiment que leurs achats auprès des ESAT et Entreprises Adaptées vont augmenter dans les deux ans à venir (-23 points comparé à 2023), alors qu'il faudrait une accélération de ces dépenses de soutien à cet écosystème social et local.

C'est pourquoi l'ObsAR s'engage en 2025 et 2026 sur un cycle « achats inclusifs » avec l'animation de deux groupes de travail (handicap et insertion) avec ses partenaires Hosmoz et FEI, l'édition d'une enquête qui a contribué à la 6^{ème} édition de l'Observatoire des achats inclusifs et l'organisation d'une journée de sensibilisation de ses adhérents à la pratique de 3 handisports. ■

Les Bonnes pratiques (issues des témoignages des adhérents de l'ObsAR³)



SYNTHESE DES BONNES PRATIQUES « ACHATS INCLUSIFS » PARTAGEES

Axe mobilisation des acteurs :

- Stratégie long terme, pluriannuelle, portée et partagée par le PDG à l'ensemble des collaborateurs, des fournisseurs et du grand public (site internet), assortie d'objectifs chiffrés
- Distinguer et piloter séparément (via des indicateurs spécifiques) les objectifs STPA et SIAE, pour avoir une vision plus fine de la maturité dans chaque type d'achat inclusif.
- Proposer des formations achats solidaires et/ou webinaires à tout collaborateur en lien avec les achats inclusifs, à caractère obligatoire.
- Objectiver les acheteurs
- Laisser à l'acheteur le pouvoir de choisir la modalité de réponse (prestataire responsable) aux demandes des prescripteurs

Axe nature des partenariats :

- Se questionner à chaque nouveau marché/frenouvellement sur la possibilité d'intégrer des prestataires inclusifs.
- Identifier en amont des montants et typologies d'achats porteurs, pour sortir des habitudes ancrées.
- Faire appel à la prestation de services sur site, voire intégrer un atelier au sein des locaux, et organiser des temps d'interconnaissance pour faciliter les échanges entre professionnels d'ESAT/EA et salariés de l'entreprise
- Organiser des stages, Duoday, portes ouvertes pour créer des ponts entre ESAT/EA et entreprises

Axe suivi des partenariats ESAT/EA :

- Mettre en place dans l'outil de référencement une coche « ESAT/EA »
- Vérifier régulièrement que les ESAT/EA sont bien identifiés comme tels en croisant le panel fournisseurs avec des bases de données (MDU, Hosmoz, Unea...).
- Effectuer des croisements par Siret, Siren, Raison sociale, et mots clés.
- Classer/identifier les ESAT/EA dans une catégorie d'achats spéciale
- Mettre en place un processus de remontée des attestations OETH



NATHALIE PAILLON

Directrice des études et opérations de l'ObsAR

Ressources utiles :

www.hosmoz.fr
www.lesentreprisesdinsertion.org/
www.obsar.asso.fr/actualites/adhesion
www.avise.org

Sources :

- (1) 6^{ème} édition de l'Observatoire des achats inclusifs
- (2) Baromètre AR - Focus AI de l'ObsAR
- (3) ObsAR GT Achats inclusifs - cycle Handicap copiloté avec hosmoz AFNOR Spec 2202 -Achats solidaires